



Changements règlement de CURLING

De la version juin 2021 à la version octobre 2023

Lors de la révision du règlement, les règles suivantes ont subi un changement, ont été nouvellement introduites ou effacées :

Chapitre	Page	Quoi
1 Dispositions générales	3	Mise à jour de la vision Corrections linguistiques. Référence à la nouvelle version du règlement de SWISSCURLING
3.4. Matériel	9	Explication de la règle du casque
3.5.2. L'équipe	10	Explication du rôle du Unified Partner (Teamcoach) Nouvelle règle du Alternate (remplaçant) Explication du rôle du coach
3.5.3. Formule de compétition	10-11	Possibilité de formation d'équipes mixtes Lancer de la pierre par un athlète en fauteuil roulant
3.5.4. Durée du jeu	11	Durée maximale de jeu Fin de la partie – dernier End Pas de Time-Out
3.5.5. Résultat	11	Règle en cas d'égalité
3.5.6. Forme du tournoi	11-12	Pas de définition du nombre minimal d'équipes dans un groupe Divisioning pour des tournois jusqu'à 10 équipes Divisioning pour des tournois avec plus que 10 équipes Pas de règle pour le deuxième tour.

Ittigen, octobre 2023